

Ouverture du 15^e comité des signataires de l'Accord de Nouméa

Matignon – 7 novembre 2016

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre, chère Ericka BAREIGTS,
Madame, messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du congrès, cher Thierry SANTA,
Monsieur le président du gouvernement, cher Philippe
GERMAIN,
Messieurs les présidents des provinces,
Messieurs les signataires historiques,
Monsieur le président du Sénat coutumier,
Mesdames, messieurs,

Fin avril, j'étais en terre calédonienne, une terre à laquelle vous êtes tous passionnément attachés. J'ai vu ce territoire de la République, ce pays en construction, avec ses populations, ses traditions, ses cultures. Je vous remercie tous à nouveau pour l'accueil extrêmement chaleureux qui m'a été réservé, à Nouméa, en pays broussard, dans le Nord et à Lifou. Il me reste des îles à découvrir...

J'avais eu l'occasion de rencontrer des étudiants calédoniens lors de ma visite de l'Université à Nouméa. Ils m'avaient alors confié leurs attentes, leurs craintes, leurs projets.

Sept mois après ce déplacement en Nouvelle-Calédonie, j'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver ici, à Paris.

Ce 15^{ème} Comité des signataires – ce rendez-vous entre l'Etat, les forces politiques calédoniennes et les signataires historiques de l'Accord de Nouméa, qui s'est affirmé au fil du temps comme une haute instance de délibération politique – est aussi

le quatrième que j'ai l'honneur de présider. Ce sera – sauf imprévu – le dernier du quinquennat.

Une réunion du Comité des signataires n'est jamais banale. Et nous avons le devoir de réussir le rendez-vous d'aujourd'hui. Notre responsabilité historique, collective, devient toujours plus lourde au fur et à mesure que nous approchons de la Sortie de l'Accord.

*

Or, regardons les choses en face, sans faux-semblant : cette réunion n'est pas d'emblée placée sous les meilleurs auspices. Les compétitions électorales de l'an prochain – car il paraît qu'il y aura des élections, sont déjà dans les esprits et dans les stratégies. Ce n'est pas une critique. Nous sommes tous concernés. Cela peut être un frein à l'audace, au courage, à l'empathie dont vous savez faire preuve – on l'a vu en février dernier – lorsque la situation l'exige.

Cet état de fait, je le regrette – car à deux ans pile d'une échéance majeure pour la Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas de temps à perdre. Et je suis persuadé que dans son for intérieur, tout le monde le regrette. Mais tous ici savons aussi que c'est l'honneur de la démocratie de laisser sa part au débat politique, à la confrontation des idées, de respecter le libre accès aux places électives. Il faut l'admettre, mais sans reléguer la préparation du futur. Car sinon, vous aurez rendez-vous ici même dans un an avec mon successeur. Pas dans deux ans, dans un an seulement.

Tout le monde ici partage cette conviction, belle et forte – au-delà de la question du maintien dans la France ou de l'accès à la pleine souveraineté – que le destin commun des Calédoniens doit s'incarner dans un espace démocratique où chacun aura sa place et l'égale capacité de s'exprimer. Au terme de 30 années

de construction politique calédonienne, et il y a ici des témoins, les avancées sont considérables. Votre Congrès est le cœur démocratique de la Nouvelle-Calédonie ; votre Gouvernement, collégial, est le gage de sa stabilité ; vos Provinces ont des compétences étendues.

Il faut maintenant décider ce que sera l'avenir ... Et je l'ai déjà dit : 2018, c'est demain. Nous ne pouvons pas choisir la solution de facilité qui consisterait à léguer à nos successeurs, quels qu'ils soient, les difficultés et inconnues institutionnelles, économiques ou sociales auxquelles nous faisons face. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie est trop important pour accepter l'attentisme !

Je fais confiance aux « sages des deux rives », pour reprendre votre belle expression, monsieur le sénateur, cher Pierre FROGIER, pour jouer un rôle moteur dans cette perspective. Et si nous voulons réellement avancer, il faut aussi que la sagesse se répande tout au long de chaque rivage ...

Si nous ne pourrions pas régler dans cette enceinte l'ensemble des dossiers, il ne doit y avoir aucune parenthèse, aucune pause dans la préparation du futur – la ministre des outre-mer le sait bien. Mon Gouvernement continuera à travailler d'arrache-pied pour faire avancer la Nouvelle-Calédonie, où Ericka BAREIGTS se rendra. Et j'attends de ce comité qu'il apporte des réponses concrètes et significatives sur chacun des quatre dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1/ Sécurité-jeunesse.

Je voudrais revenir brièvement d'abord sur les enjeux de sécurité, que vous avez traités samedi avec le Ministre de l'intérieur, le Ministre de la Justice et la Ministre des outre-mer,

et plus largement sur l'avenir que nous voulons pour notre jeunesse.

J'ai suivi de très près, avec les ministres, ce qui s'est passé à Saint-Louis depuis 10 jours. Le Ministre de l'intérieur a d'ailleurs eu l'occasion de répondre à Mme LAGARDE sur ce sujet à l'Assemblée nationale mercredi dernier.

La mort d'un jeune de 23 ans est toujours une tragédie. Quel que soit son parcours délinquant et le caractère de légitime défense de la riposte armée qui l'a atteint.

Mais rien ne peut excuser le guet-apens qui s'en est suivi. Six gendarmes ont été blessés par des tirs à balles réelles. C'est intolérable, et je veux témoigner de tout mon soutien à l'ensemble des policiers et gendarmes qui servent en Calédonie, risquant leur vie pour protéger nos concitoyens. Nous avons frôlé un drame plus considérable encore.

Je souhaite aussi dire toute ma compassion à la famille et aux proches du jeune homme. Eric GAY, maire du Mont-Dore – dont je veux à mon tour saluer l'engagement particulier pour permettre le retour au calme – a eu des mots directs et sincères pour saluer le rôle de la mère de ce jeune, qui a contribué à l'apaisement. Cela doit être respecté, et merci encore, c'est là où les élus jouent pleinement leur rôle, et votre responsabilité a été très importante.

La responsabilité de tous collectivement, c'est d'éviter, lorsqu'un évènement de ce type survient, la surenchère politique ou médiatique. Et l'Hexagone n'est pas toujours un exemple. C'est de faire confiance à la justice pour établir la vérité des faits. Et s'il y a lieu, de punir ou de donner réparation.

Disons les choses : ce type de drame peut survenir à nouveau. Même si nous faisons tout pour l'éviter, nous pressentons bien que l'avenir comportera son lot d'aléas, de risques. Et lors de mon déplacement en avril dernier, nous le savions. Chacun devra alors prendre ses responsabilités pour aller vers l'apaisement.

*

L'Etat continuera à assumer sans relâche sa mission de garant de l'ordre public en Nouvelle-Calédonie comme sur tout le territoire national. Il assumera le recours à la fermeté chaque fois que nécessaire, mais sans jamais renoncer au dialogue, au respect et à l'intelligence des situations. C'est la mission qui est confiée à Thierry LATASTE, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Le connaissant bien, j'ai entière confiance en lui pour la mener à bien.

Ces deux dernières années, la situation en Nouvelle-Calédonie s'est dégradée dans le domaine de la sécurité. Devant l'ampleur de la tâche, il faut agir avec sérieux et grande persévérance. J'ai demandé qu'une réunion spécifique se tienne place Beauvau samedi matin, en présence des trois ministres concernés par cette situation.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé des renforts de moyens et de personnels, qui devront être consolidés.

Le garde des Sceaux travaille sur d'autres mesures, qu'il annoncera à l'occasion de son déplacement, à la fin de l'année. C'est un effort au long cours, qui devra être conduit en partenariat avec toutes les institutions calédoniennes, des mairies au Gouvernement en passant par les Provinces.

La feuille de route de l'Etat est claire : oui, il faut renforcer la présence de sécurité et faire reculer les phénomènes délinquants. Oui, il faut aussi - cette approche équilibrée est indispensable - faire un effort renouvelé en direction des jeunes, mettre en place une meilleure coordination de l'action préventive ; les dispositifs existants sont, il faut le dire, perfectibles.

Je veux que l'on offre aux professionnels davantage de possibilités de prise en charge des mineurs délinquants, avec des éducateurs spécialisés, des rendez-vous obligatoires, dans le cadre d'un suivi associatif. Les échanges de samedi ont été, je le sais, fructueux sur ce point ; la ministre des outre-mer veillera au cours des prochaines semaines et des prochains mois à ce qu'ils se traduisent en actes. Une partie de sa visite en Nouvelle-Calédonie y sera consacrée.

*

Je vous avais plus généralement indiqué, au Congrès, que l'Etat continuerait à agir pour la jeunesse calédonienne, à investir dans les infrastructures éducatives. La ministre de l'Education nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM, qui s'est rendue en Nouvelle-Calédonie il y a quelques jours, a donné corps à cet engagement. Elle était d'ailleurs très heureuse de son déplacement.

Elle a ainsi annoncé que les chantiers des deux grands lycées de Mont Dore et de Pouembout bénéficieront des crédits nécessaires. Un protocole ambitieux d'accompagnement du projet éducatif calédonien a également été conclu. Au total, outre les 11,4 milliards de francs pacifique engagés par l'Etat pour les lycées, ce sont 824 millions de francs pacifique qui permettront chaque année de les faire fonctionner, d'ouvrir de

nouvelles formations de BTS, de former les enseignants et d'accompagner les élèves en difficulté.

L'Etat, vous le voyez, tient ses engagements. Il est à vos côtés pour préparer l'avenir de la jeunesse calédonienne, c'est évidemment essentiel, pour soutenir l'enseignement de la culture et de la langue kanak, pour permettre aussi le rééquilibrage entre les provinces. Cela se fera notamment grâce à la construction prochaine dans le Nord d'une antenne de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, qui bénéficiera de moyens renforcés.

Je veux enfin souligner le symbole fort que constitue le nouveau lycée Michel ROCARD de POUEMBOUT. C'est le premier établissement scolaire à porter son nom ; quoi de plus naturel qu'il soit en Nouvelle-Calédonie, là où Michel ROCARD a tant fait pour construire un destin commun ! Et je veux remercier toutes celles et ceux qui dans cette salle ont rendu cet évènement possible.

Comme je veux vous remercier pour vos mots et vos présences lors de l'hommage qui a été rendu à l'ancien Premier ministre en juillet dernier.

2/ Listes électorales

Le premier dossier à l'ordre du jour sur lequel ce Comité doit permettre d'avancer, ce sont les questions électorales. Nous avons déjà passé de nombreuses heures ensemble ici pour arriver à des compromis que je tiens à rappeler et à saluer.

Après l'épineuse question du corps électoral spécial pour les élections provinciales, désormais « politiquement clos » pour reprendre les termes du dernier relevé de conclusions, la

question se pose à nous de la liste électorale pour la consultation référendaire.

L'Etat prend très au sérieux les revendications qui sont formulées par votre mouvement, monsieur le président de l'Union calédonienne, cher Daniel GOA. L'organisation de la consultation pour l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté ne peut souffrir la moindre contestation. Sa légitimité doit être garantie.

L'objectif qui doit tous nous rassembler, c'est que la participation électorale à la consultation soit la plus élevée possible, ce qui passe par l'établissement d'une liste incontestable. Dans le processus de sortie de l'Accord de Nouméa, qui formalise aussi la fin de la décolonisation et l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie, comme vous aimez à le rappeler régulièrement, il est fondamental que le droit d'expression électorale s'exerce pleinement.

Chacun peut se retrouver dans cet objectif. Les uns, parce qu'il s'agit d'acter un processus d'émancipation collective intimement lié à l'histoire du peuple premier et de la décolonisation. Mais les autres peuvent aussi trouver dans l'histoire de la Nation française l'impératif du devoir électoral de tous. La République s'est largement constituée sur la citoyenneté, sur la participation active et égale en droits de chaque citoyen français. Notre Nation, et c'est mon rôle de Premier ministre de le rappeler, c'est le plébiscite et l'adhésion régulièrement renouvelés à l'espace politique. C'est – non pas la primauté du fait ethnique, religieux ou traditionnel – mais au contraire un espace politique délibératif de citoyens maîtres de leur destin.

Il y a un corps électoral bien défini pour la consultation. Il faut que l'ensemble de ceux répondant aux critères fixés par l'accord et la loi organique puissent y participer.

Des travaux ont été engagés, après concertation de l'ensemble des forces politiques, pour évaluer le nombre des personnes encore non inscrites alors qu'elles relèvent du corps électoral. Un chiffre de 25 000 personnes kanak a été avancé, mais personne ne peut l'attester ou l'infirmier avec certitude. Il reste par ailleurs aux électeurs au moins deux saisons de révision des listes avant l'échéance. Des vérifications sont en cours pour objectiver les faits. Elles se poursuivront pendant plusieurs semaines encore. L'Etat ne peut donc rien valider à ce stade.

Dans l'ensemble de la République française, on estime qu'il y a environ 3 millions de non-inscrits, soit environ 6 à 7 % des citoyens adultes. On verra en bout de course quelle sera la proportion de non-inscrits sur la liste calédonienne. Mais elle pourrait être sensiblement plus élevée que la moyenne nationale. Il est donc raisonnable de prévoir des démarches nouvelles et concrètes pour réduire le plus possible le nombre des non-inscrits. Il y va du respect de notre propre Constitution et du respect de la parole donnée par la France devant la communauté internationale.

La France a accepté que des experts choisis par l'Organisation des Nations unies observent la confection des listes en 2016. Ils ont validé les choix qui ont été faits collectivement l'an dernier. Cette invitation pourrait être renouvelée en 2017, si le comité en décidait ainsi.

Nous devons tracer ensemble le chemin qui nous permettra d'agir ensuite. Faut-il prévoir des rendez-vous politiques à Nouméa en début d'année pour analyser le résultat de la démarche engagée ? Quelles sont les voies possibles pour traiter le problème ? Quelles sont les contraintes et les opportunités offertes en matière de droit électoral et de protection de la vie privée ?

Certaines familles politiques se sont prononcées en faveur d'une inscription automatique, et donc d'une modification de la loi organique, et pas seulement au sein de l'Union calédonienne. Indépendamment des questions constitutionnelles, ce n'est pas une option praticable pendant le temps qui nous sépare de la fin du quinquennat, dès lors qu'elle nécessiterait des dispositions organiques. D'autres préconisent au contraire une meilleure sensibilisation et information afin que tous les électeurs puissent décider de s'inscrire et d'exercer leurs droits électoraux. Nous en reparlerons tout à l'heure.

3/ Avenir institutionnel

Deuxième dossier : l'avenir institutionnel.

J'avais confié à Alain CHRISTNACHT et Jean-François MERLE, rejoints par Yves DASSONVILLE, Régis FRAISSE, François GARDE et Benoit LOMBRIERE, une mission d'écoute, d'analyse et de conseil.

Lors du dernier comité des signataires, nous leur avons demandé d'identifier les points de convergence et de divergence des différents partenaires concernant les compétences régaliennes ; ainsi que de travailler sur les valeurs de la société calédonienne.

Ils ont travaillé avec vous d'arrache-pied, en confiance et avec sens de la nuance qu'on leur connaît ; ils ont toujours été en harmonie entre eux, au-delà de leurs différences d'expérience et de sensibilité : leurs conclusions unanimes n'en ont que plus de poids.

Ils sont régulièrement venus à Nouméa, et ont alterné contacts bilatéraux et réunions plénières. Ils ont aussi rencontré des acteurs et citoyens calédoniens en dehors des formations

politiques. Ils ont aussi participé à la pédagogie en direction du public sur les enjeux de la sortie de l'Accord.

Il m'est arrivé de regretter certaines remarques, qui n'étaient pas à la hauteur de la qualité de cette démarche, ni de l'engagement personnel de ces hommes au service de la Nouvelle-Calédonie. Mais tout cela est oublié, car le résultat est remarquable. Et je sais que ce jugement est très largement partagé, même si tout le monde - cela fait partie des subtilités calédoniennes - ne souhaite pas l'exprimer publiquement.

Je veux donc, au nom de tous, les remercier très chaleureusement pour l'œuvre accomplie, qui restera un document de référence pour les années à venir. Une contribution majeure qui s'ajoute - sur des angles différents - au rapport de la mission COURTIAL-SOUCRAMANIEN. Un projet de Charte des valeurs communes très intéressant est proposé en annexe, qui devra être discutée au niveau local. Plusieurs délégations ont d'ailleurs fait part de leur intention de proposer des amendements à ce projet dans les prochaines semaines.

Il n'est pas attendu que chaque formation politique se prononce dès aujourd'hui sur le contenu du document : il revient désormais aux forces politiques calédoniennes de discuter de ce travail, de l'utiliser pour enrichir leurs propres réflexions, au cours des mois qui viennent.

Les réflexions devront évidemment s'inscrire dans les instances propres à chaque formation, mais il serait souhaitable qu'elles se prolongent aussi par des échanges entre les différentes formations.

Notre proposition est que le comité des signataires évoque dans son relevé de conclusions les perspectives que ce travail ouvre,

et pose le principe d'une poursuite des discussions en Nouvelle-Calédonie, en particulier sur la Charte des valeurs.

Et on pourrait imaginer que ceux des membres de la mission qui le souhaitent continuent à contribuer à ces réflexions, sur sollicitation du Haut-Commissaire. On peut aussi concevoir qu'ils contribuent aux réflexions internes des forces politiques calédoniennes sur ces sujets. Enfin, il pourrait se révéler utile de solliciter le concours ponctuel d'autres experts, y compris internationaux.

4/ Le Nickel

J'en viens maintenant au nickel, sujet évidemment essentiel là aussi.

J'ai, lors de mon déplacement à Nouméa en avril dernier, pris des engagements fermes pour soutenir l'industrie métallurgique calédonienne afin de limiter autant que possible l'impact de la grave crise mondiale des matières premières.

Ces engagements – car j'essaie d'être un homme de parole – ont tous été tenus. Un prêt de 200 millions d'euros (24 milliards de francs pacifique environ) a été accordé à la SLN. Avec les concours d'Eramet, auquel l'État participe pour un quart, ce sont au total 525 millions d'euros (63 Milliards de francs pacifique environ) qui ont été mis à disposition de SLN pour accompagner son plan de compétitivité, pour garantir sa solvabilité et ses capacités de développement.

Par ailleurs, et comme je l'avais évoqué à Nouméa lors d'une visite de grande qualité à SLN, un projet de centrale électrique nouvelle est en cours de mise en œuvre, sous l'égide d'ENERCAL. L'État le soutiendra en apportant une garantie à hauteur de 320 Millions d'euros (38 Milliards de francs pacifique), dont les conditions de gouvernance et de mise en

œuvre viennent d'être précisées par une lettre du ministre de l'Économie et des Finances au Président du gouvernement. L'autorisation de cette garantie sera demandée au Parlement dans le cadre du projet de loi de Finances Rectificative pour 2016 qui sera déposé prochainement et adopté en Conseil des ministres.

J'ajoute, sur ce point, que la construction de la Centrale garantie par l'État n'a de sens que si SLN peut durablement acheter le courant produit par la Centrale. Ceci suppose que la pérennité de SLN soit reconnue et garantie par l'ensemble des forces politiques calédoniennes et de ses actionnaires.

Par ailleurs, au plus fort de la crise de cet hiver, le Président de VALÉ m'a fait part personnellement de ses grandes difficultés, compte tenu de la conjoncture et de l'ampleur des travaux à réaliser, à obtenir de son conseil d'administration les sommes nécessaires pour éviter la fermeture de l'usine de Goro ou sa mise en sommeil durant plusieurs années. Ceci aurait constitué un choc économique, social et politique, considérable, voire insupportable, pour la Nouvelle-Calédonie. Nous avons souvent évoqué ici ces questions, y compris en petit comité. Et chacun est conscient de ces difficultés.

J'ai donc immédiatement demandé à voir le Président FERREIRA. Après un important travail de recherche de solutions et deux entretiens au plus haut niveau de l'entreprise, je peux vous annoncer que l'important projet industriel de remplacement du barrage et la couverture des besoins financiers de l'usine seront réalisés par la maison-mère. L'avenir de l'usine de Goro Valé est également assuré grâce à un appui important de l'État qui interviendra sous deux formes :

- d'une part, un prêt de 200 millions d'euros (24 Milliards de Francs pacifique) sera consenti à Vale Canada sur 10 ans, avec la garantie de la holding.
- d'autre part, l'Etat apportera sa garantie au financement du projet transformation de résidus à secs, à hauteur de 220 millions d'euros (27 Milliards de Francs pacifique).

Cette intervention était soumise à une forte contrainte juridique de confidentialité, liée en particulier au secret des affaires. Mais il m'a semblé indispensable de vous en informer moi-même aujourd'hui, en tant que représentants de l'ensemble des forces politiques calédoniennes, et bien évidemment en premier lieu les parlementaires parce que c'est un sujet majeur, parce ce que l'avenir et l'identité de la Nouvelle-Calédonie sont liées au nickel.

Ces deux projets seront soumis au Parlement dans le cadre du même projet de loi de Finances rectificatives pour 2016.

Restent Glencore et KNS. Les problèmes industriels qui ont frappé cette usine sont, d'après les informations de KNS, en passe d'être surmontés. La décision de reconstruction du deuxième four est désormais entre les mains des actionnaires. Des discussions sont en cours avec les services de l'État compétents sur la demande de l'entreprise d'aménager le cadre des défiscalisations, pour tenir compte des difficultés rencontrées et des nouveaux projets d'avenir. L'enjeu s'élève à environ 220 millions d'euros.

Par ailleurs, l'ensemble des industriels ont fait part à l'État de l'importance que revêt le soutien, à côté de celui de l'État, de l'ensemble de la communauté calédonienne. J'espère que ce Comité des Signataires pourra être le lieu de réaffirmation de ce soutien unanime, déjà clairement exprimé - et je vous en remercie à nouveau - lors du Comité du 6 février dernier.

J'avais eu à cette occasion pu constater l'état d'esprit de grande responsabilité de tous les élus en la matière.

L'ensemble des métiers de la mine et des territoires économiques calédoniens, je pense en particulier à la Côte Est, sont également menacés par cette crise. C'est pourquoi la question se pose, sans préjudice des réflexions à mener sur les priorités futures en matière d'exportation, de proroger le plan d'urgence d'exportations décidé, dans le même esprit de solidarité, au cours du Comité du 6 février dernier. Je suis certain que vous en débattrez avec le même souci de responsabilité que celui dont a fait preuve l'Etat sur les dossiers industriels.

Pour l'avenir, les réflexions sur la stratégie en matière de nickel se poursuivent. Elles sont essentielles car, tous en sont maintenant convaincus, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne pourra durablement reposer sur le seul nickel – même s'il n'y a pas de viabilité économique et sociale dans la période qui vient sans une économie locale du nickel confortée et compétitive. Nous l'avions évoqué avec les présidents du gouvernement, du congrès, et des provinces, la Nouvelle-Calédonie de nombreux atouts comme par exemple le tourisme, et pas seulement à Lifou.

Un programme de travail ambitieux a été identifié, à partir des quatre thèmes définis par le 12^{ème} Comité des signataires de 2014 et des travaux de 2015 et 2016 :

- gestion et valorisation des ressources minières ;
- politique d'exportation du minerai brut ;
- structure de l'actionnariat des sociétés métallurgiques ;
- contribution du nickel à la richesse présente et future du pays.

Il appartient au Comité de hiérarchiser les sujets devant être approfondis en priorité et de valider la manière dont ces réflexions doivent se poursuivre, qui concernent l'ensemble des corps politiques, économiques et sociaux de la Nouvelle-Calédonie.

C'est un devoir impérieux : les difficultés de la conjoncture ne doivent pas masquer la nécessité de définir les priorités et modalités de la Gouvernance future du nickel, pour offrir à tous, forces politiques et institutions, entreprises internationales comme locales ainsi qu'aux salariés la visibilité et la stabilité indispensables.

* *

Mesdames, messieurs,

J'ai été trop long, mais je souhaitais être complet. Pour ce dernier comité, je m'attacherai à maintenir le dialogue, pour construire l'avenir de ce territoire que vous m'avez appris à aimer et que je n'oublierai pas.

Il nous reste tant de choses à faire ensemble pour la Nouvelle-Calédonie, tant de projets à construire – en suivant la méthode fixée par Michel ROCARD : « parler vrai » et dialogue.

Nous l'évoquions lors du geste coutumier avec le Président du sénat, il faut éclairer là où il peut y avoir de l'obscurité et de l'ombre. Eclairer l'avenir.

Sachez que vous pourrez toujours compter sur mon engagement, mon soutien, ma détermination. Non pas pour figurer dans les livres d'histoire, ni refaire la photo d'une poignée de main historique que personne n'oubliera.

Non, je veux très modestement, et avec beaucoup d'humilité, faire en sorte que dans 2 ans, dans 10 ans, nous puissions nous retrouver ici ou en Nouvelle-Calédonie et constater que finalement, oui, le pari de l'intelligence collective, le pari du

dialogue, le pari du rééquilibrage et de la démocratie valait le coup d'être tenté.

Que le choix, qui n'appartiendra qu'aux Calédoniens en 2018, sera respecté et fondateur d'un nouveau départ, ou à tout le moins d'un nouveau cycle de paix et de prospérité.

Je sais que ce lien entre la France et la Nouvelle-Calédonie sera toujours là, quel que soit le choix qui sera fait.

Que nos enfants, nos jeunes, issus de communautés différentes pourront s'épanouir dans une Nouvelle-Calédonie fière d'avoir surmonté les affres du passé et d'avoir érigé, permettez-moi cette expression, une maison commune, où chacun trouvera sa place.

Je vous remercie.

* * *